



Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal 13/2011 concernant le renouvellement de collaboration avec Montreux-Vevey-Tourisme et adaptation de la subvention.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée pour l'étude de ce préavis, composée de :

Madame Nicole Rivet et
Messieurs Roberto Carbonell,
Roland Chervet,
Jean Nervi,
Gilbert Vernez,
Patrice Wenger,
Kurt Egli, Président - rapporteur

s'est réunie le jeudi 17 novembre 2011, dès 20h00, à la Maison Hugonin,

- d'abord ensemble avec les commissions ad-hoc de Montreux et de Vevey pour une séance d'information intercommunale et
- ensuite dans la même salle pour délibération.

Au cours de la séance intercommunale, Monsieur François Margot, Président de Montreux-Vevey Tourisme (MVT) a fourni des larges informations concernant l'activité et les comptes de MVT et globalement sur le marché du tourisme dans la région et notre pays. Le nouveau Directeur de MVT, Monsieur Christoph Sturny, en activité depuis 17 jours, a complété le tableau par un tour d'horizon sur les projets en cours et les activités futures.

Après cette première partie, les deux dirigeants de MVT, ainsi que Messieurs Lyonel Kaufmann et Laurent Wehrli, Syndics de La Tour-de-Peilz, respectivement de Montreux ont répondu largement et de façon claire à toutes les questions abordées par les commissaires.

Nous tenons à remercier les intervenants de leur disponibilité.

Objet du préavis

La Municipalité propose au travers de ce rapport-préavis, complété par les informations obtenues lors de la séance du 17 novembre 2011, les éléments suivants :

- bilan de l'activité de MVT pour les années 2009-2011,
- situation financière de MVT,
- objectifs et perspectives 2012-2014,
- moyens à attribuer pour la période 2012-2014.

Examen du préavis

La commission constate que le préavis détaillé et parfaitement rédigé informe largement sur la situation

- du tourisme et son importance dans le Canton de Vaud et sur la Riviera,
- l'organisation et les missions de MVT,
- les activités de la période 2009-2011
- la situation financière de MVT,
- les objectifs 2012-2014,
- les budgets et moyens nécessaires pour mener à bien la mission.

Dès lors, il nous semble inutile de sortir des points spéciaux du document en notre possession. Nous constatons cependant qu'à plusieurs reprises il est fait mention du bilan de MVT sans que ce document soit annexé au préavis. Dès lors, nous joignons à ce rapport le bilan au 31 décembre 2010 extrait du rapport annuel.

Pour ce qui est de la maîtrise des coûts administratifs, la répartition avec 82 % pour le marketing, 5 % pour les investissements et seulement 13 % pour l'administration peut être taxée d'excellente. Dans toutes les organisations de promotion les frais administratifs ont tendance à augmenter régulièrement et à devenir de véritables gouffres sans surveillance et gestion strictes. MVT peut être félicité pour sa rigueur dans ce domaine car en 2005 le taux était déjà de 13 %.

Un autre point relevé est l'absence d'une étude de marché récente. Les chiffres les plus actuelles sont les conclusions de l'étude Rütter et Partners, commandée par l'Etat de Vaud et l'Office du tourisme vaudois (OTV), publiés au printemps 2005. Ils démontrent l'importance du secteur touristique dans l'économie du Canton de Vaud et, en ce qui nous concerne, de la Riviera vaudoise.

Les chiffres majeurs sont pour le Canton de Vaud :

- 4,56 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires annuel;
- 2,33 milliards de francs suisses de valeur ajoutée brute;
- 7,2% du produit intérieur brut;
- 8,6% de l'emploi global;
- 22'510 emplois (équivalent plein temps – EPT).

Le chiffre d'affaires annuel induit par le tourisme direct et indirect dans le district de Vevey s'élève à 1,06 milliards de francs suisses. A noter que cette étude a été réalisée en 2002-2003, soit avant les premiers effets des regroupements touristiques régionaux précités (soit sans la prise en compte des chiffres d'affaires relevant de Lavaux et de Villeneuve) et de la présence du casino A de Montreux. Considérant ces récents développements, on peut donc estimer le chiffre d'affaires découlant du tourisme à 1,2 milliards pour la Riviera vaudoise. Cette étude démontre donc l'importance du secteur touristique dans l'économie de la Riviera. Comme pressenti depuis longtemps, le tourisme a donc sans aucun doute un impact essentiel sur tous les autres secteurs d'activité des communes de la Riviera. Les montants à investir pour une nouvelle étude se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de nos francs. Dès lors, il est impensable que MVT puisse entreprendre de telles démarches. Seule une étude vaudoise, voire fédérale avec un volet « Riviera » pourrait être financièrement envisagée. Il faut cependant trouver le partenaire (SELT, Confédération) qui paie le gros du budget.

Malgré l'augmentation demandée, le taux de la subvention par rapport au total des produits reste modéré. Au niveau européen, la règle est 50 % de fonds propres, y compris les taxes

internes, pour 50 % d'argent public. Cette règle reste cependant purement théorique dans les périodes difficiles. Imaginez-vous les contributions publiques quand il faut faire venir des touristes pour un apport supplémentaire de devises.

A l'unanimité, la commission se rallie à l'avis exprimé par la Municipalité dans son préavis. En effet, le tourisme est et reste une ressource économique primordiale pour la Riviera. En cette période de crise économique avec un franc suisse surévalué et fort, la branche souffre, non seulement dans notre région, mais partout dans notre pays. Plus que jamais MVT doit rester performant, disposer de bons outils informatiques, d'un personnel hautement qualifié et des moyens nécessaires pour affronter une concurrence toujours plus vive et, dans d'autres pays, plus largement subventionnés par les pouvoirs publics.

Position de la Commission des finances

La Commission des Finances constate que le montant de CHF 199'922.65, prévu pour la convention de collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme et l'adaptation de la subvention, se trouve dans le budget 2012 sous le compte 111.3653.14 Subventions – Montreux-Vevey Tourisme. La subvention par habitant pour la Tour-de-Peilz s'élève ainsi à CHF 18.60 (CHF 17.46 pour les années 2009-2011). Le montant proposé est en conformité avec la clé de répartition 2012-2014 et nous proposons de suivre les conclusions du présent préavis.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, les membres de la Commission, à l'unanimité des membres présents, vous proposent, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le Préavis municipal N° 13/2011 du 2 novembre 2011,
- ouï le rapport de la Commission en charge de l'étude de ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à son ordre du jour,

décide :

1. d'adopter le montant de CHF 199'922.65 comme subvention annuelle à Montreux-Vevey-Tourisme (MVT) ;
2. de porter un montant annuel de CHF 199'922.65 au budget communal ordinaire pour les années 2012 à 2014 ;
3. de donner à la Municipalité tous pouvoirs pour signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.

La Tour-de-Peilz, le 20 novembre 2011

Au nom de la Commission

Le président-rapporteur
Kurt Egli

Annexe : MVT bilan 2010